

COMMUNE DE NANTEAU SUR ESSONNE  
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU MARDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2008**

Nombre de Conseillers :	
En exercice :	11
Présents :	10
Votants :	10

L'an deux mil huit, le mardi premier juillet à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué le 25 juin, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Helen HENDERSON, Maire.

**Présents** : HENDERSON Helen, BOUTEILLE Michèle, TESSIER Marie-Jeanne, LE FLOC'H Martine, GIRARD Fabienne FUERXER Pierre, DESBROSSE Paul, LE BRAS André, LE PAPE Alain, DELAGER Emmanuel.

**Absents** : RAYMOND Bernard

**Désignation du secrétaire de séance :**

Madame Marie Jeanne TESSIER est désignée secrétaire de séance.

**Approbation du procès verbal de la séance du 17 juin 2008 :**

Aucune remarque n'ayant été formulée ce procès verbal est approuvé à l'unanimité.

**TRAVAUX EN COURS**

Voirie

Suite à la visite d'inspection de la voirie communale par la commission de voirie, la Sté E.T.P. a transmis un devis d'un montant de 16 899.48 € TTC comprenant les travaux suivants :

- Rue de Courcelles : rebouchage avec du calcaire compacté, pose d'enrobé.
- Rue de la grange aux dîmes : les travaux sont différés. Il est préférable de les réaliser après l'achèvement des travaux des nouvelles habitations.
- Allée du clos corbin : rebouchage des nids de poule au point à temps préparant au gravillonnage dans 1 an.
- Rue Saint Agnan : rebouchage des nids de poule au point à temps préparant au gravillonnage dans 1 an.
- Rue de la croix boisée à Boisminard : trous à boucher avec du calcaire compacté, pose d'enrobé.

Ces travaux seraient réalisés fin septembre 2008.

Seule la Sté E.T.P. a été contactée car peu d'entreprise locale réalise ce genre de travaux de préparation des chaussées et les précédentes interventions effectuées par cette société ont donné satisfaction pour des montants raisonnables.

Il est souhaitable d'attendre une année après ces travaux d'entretien pour effectuer la pose d'un bitume fluxé.

Les services de la D.D.E. seront contactés en temps voulu.

Le conseil municipal, après discussion, décide à l'unanimité d'autoriser Madame Le Maire a signé le devis.

VMC :

Après étude du conseil municipal des 3 devis reçus, La Sté BOUILLAC a été retenue car la moins disante pour un montant de 1 685.11 € TTC. A ce montant doit être déduit 210.70 € HT pour la fourniture et pose de 2 disjoncteurs thermiques qui ne sont pas retenus.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité de signer le devis.

**DIVERS**

- Mur de l'église : La Sté BREGE intervient actuellement sur le mur de l'ancien cimetière jouxtant la propriété de Mr Picard. Les travaux de consolidation sont en cours.

- Container à verre : Le fournisseur a été contacté pour remplacer le container existant par un de 3 m<sup>3</sup> pour permettre l'enfouissement. Après discussion avec la société, Mr Le Pape a obtenu un résultat positif. Le container de 4 m<sup>3</sup> sera renvoyé.
- Panneaux de signalisation : La Sté VILL'EQUIP sera reçu à la mairie le mardi 8 juillet à 18 h 30 pour faire le point sur les panneaux manquants dans le village.
- Ecoulement d'eau Rue de Viltard : Un rendez est pris avec la DDAF Mr BOUFFARD vendredi 4 juillet à 9 h pour explorer les solutions à envisager pour un écoulement des eaux pluviales à Villetard.
- Eclairage public : En attente d'un devis et d'un rendez-vous avec la Sté FORCLOM.
- Contrat rural : Le cabinet d'architecte Mr N'GUYEN a été reçu pour lui proposer les nouvelles orientations du contrat et lui demande de réaliser un nouveau projet qui serait soumis au Conseil Général en Septembre 2008. Mrs DESBROSSE et FUERXER ont fait des relevés de niveau du terrain du parking avec la cour de la mairie pour réaliser un croquis de coupe de terrain. Ce document sera transmis au cabinet.
- Terrain ROZE : Mr LE PAPE a fait un courrier pour indiquer le métrage intéressé.
- Conseil Général : 3 subventions nous ont été accordées :
  1. réhabilitation du chemin de randonnée dit « des nonnes » pour un montant de 1 265 €,
  2. création de trottoir rue de la croix boisée pour un montant de 4 559 €
  3. répartition d'une fraction de la redevance communale des mines sur le pétrole perçues en 2008 pour un montant de 2 580 €.
- SIARCE : Madame Le maire informe que le SIARCE accepte de revoir la cotisation pour cette année en ajustant notre participation prorata temporis soit un montant de 3 202 € au lieu de 4 519.80 €.
- Entrée piscine Base de Buthiers : Des entrées de piscine ont été données par la Base de Buthiers et seront distribuées aux enfants de la commune fréquentant un établissement scolaire collège ou lycée de la région.
- Un courrier de Mr Le Préfet demande aux communes d'organiser en partenariat les écoles primaires de notre commune un travail d'information auprès des élèves de CM2 sur l'histoire et la mémoire sur le thème des modalités de la célébration de la fin de la grande guerre.
- La commune de Milly La Forêt informe que sa piscine ne pourra fonctionner au-delà du 31/08/08. Les réparations à effectuer étant trop importante, celle-ci demande si nous serions intéressé d'intégrer un syndicat à vocation unique pour partager les charges. Après discussion, le conseil municipal ne souhaite pas donner suite à cette demande.
- Le ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité demande aux communes de plus de 5000 habitants la mise en place du plan national canicule et les actions de détection, prévention et lutte contre les conséquences sanitaires d'une canicule. Il n'est pas obligatoire pour notre commune d'un tel plan mais Madame Le Maire souhaite que, malgré toutes les personnes âgées de plus de 75 ans, soient directement questionnées pour connaître éventuellement si une aide ponctuelle en cas de forte chaleur peut les intéresser.
- Mr LE PAPE informe de sa rencontre avec Mr FLAMENT du PNR pour la demande de 4 nouvelles barrières forestières pour les allées du merisier et du clos dans le but de lutter contre le passage d'engins à moteur et de la dépose de déchets. Le PNR a validé nos propositions. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de faire la demande de 4 barrières forestières et préparer une demande de dossier de subvention. Le conseil municipal demande à Madame Le Maire de prendre un arrêté municipal interdisant la circulation d'engins à moteurs dans ces chemins. Mr Delager signale que ces barrières posent des problèmes de circulation pour les personnes handicapées et les utilisateurs de poussettes
- Mme Marie Jeanne TESSIER informe, suite à une réunion du Syndicat des Transports, qu'à la prochaine rentrée scolaire les horaires de cars pour la ligne de Boisminard Tousson seront avancés d'environ 15 minutes jusqu'à fin novembre 2008. D'importants travaux de réfection de la rue de la gare à La Chapelle La Reine obligent le transporteur à modifier son circuit pour le collège. Le syndicat informera prochainement la commune des nouveaux horaires. Nous rappelons aux utilisateurs de la ligne Boisminard pour le collège qu'ils doivent prendre au retour du soir la ligne de Nanteau au lieu de Tousson.
- Mr FUERXER demande à Madame Le Maire des précisions sur le dossier du SPANC. Cette question sera abordée lors d'une prochaine réunion de conseil.
- Mme BOUTEILLE informe qu'une personne de la commune bénéficie des prestations de l'ACAD. Cette association aide 139 personnes sur notre canton.
- Mr LE BRAS nous informe de sa participation au conseil d'école de Buthiers/Nanteau. Les effectifs

scolaires pour l'année 2008/2009 sont à ce jour de 135 enfants. L'ouverture de la 6<sup>ème</sup> classe entraîne des dépenses plus importantes que prévues dans l'enveloppe du dossier de DGE. Un complément de subvention pourrait être envisagé sur l'année 2009. La direction de l'école a demandé l'aménagement de la petite cour de récréation. Un devis de la Sté ETP a été reçu pour un montant de 16 000 € HT. Une réunion du SIGEGAS est prévue le 2 juillet avec la participation de la commune de Boulancourt.

- Mr DESBROSSE demande à consulter le dossier concernant le SDRIF.
- Mme Helen HENDERSON a adressé un courrier de félicitation aux parents de nouveaux de la commune au mot de tout le conseil municipal. Rappel de la réunion du PNR jeudi 3 juillet à Gironville. Rappel de la fermeture de la mairie pendant 2 semaines soit du mardi 1 au 15 juillet.

#### **REFLEXION SUR LES ORIENTATIONS A LONG TERME DE LA VIE COMMUNALE**

Madame Le Maire organise un débat réflexion sur les orientations que l'on pourrait donner à notre commune à long terme. C'est sous forme de questionnaire que tous les conseillers sont invités à donner leurs sentiments sur ce que l'on pourrait améliorer, ne pas toucher et ne pas faire dans notre commune. Une synthèse de ces discussions sera élaborée prochainement.

Prochaine réunion :

La prochaine réunion aura lieu le mardi 22 juillet à 20h.

La séance est levée à 23 h 10.

Helen HENDERSON  
Maire

Les conseillers

Marie-Jeanne TESSIER  
Secrétaire